CASTELCULIER COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2018

16 PRESENTS: M. GRIMA, Mme BARTHE, M. CAZE, Mme JUTTAUD, M. BONNET,

Mme BATTISTUZZI, MM. LARROUMET, Mme BEDIN, MM BRULE,

LECLERCQ, MILHOUD, Mme PRADAL, M. DOULUT, Mme GUTIERREZ,

M. SABATINO, Mme CAVAL

Mme DELPECH pouvoir donné à M. CAZE

M. DAVIGHI pouvoir donné à Mme JUTTAUD

1 ABSENT : Mme CASTAGNE, excusée

Mme Corinne BARTHE a été élue secrétaire.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu du C.M. du 4 avril 2018, préalablement envoyé à l'ensemble du C.M., a été adopté à l'unanimité.

39 – ATTRIBUTION DU MARCHE PUBLIC DE SERVICES ET DE FOURNITURES, EN PROCEDURE ADAPTEE RELATIF A LA CONCEPTION ET A L'IMPRESSION DU BULLETIN MUNICIPAL

Vu l'avis de la Commission MAPA en date du 16.04.2018, 3 candidats ont été retenus suite à l'examen des pièces administratives, capacités techniques, financières et professionnelles.

Après analyse des offres, le C.M., à l'unanimité, décide de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse de la Société SAS Atelier Nero pour un montant HT de 1 947 € par tirage.

40 – DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE CASTELCULIER AU SEIN DE LA COMMISSION AD'HOC « POLITIQUE COMMUNAUTAIRE DE SANTE » DE L'AGGLOMERATION D'AGEN

Le C.M. désigne, pour représenter la Commune au sein de la Commission permanente ad 'hoc auprès du Président de l'Agglomération d'AGEN « Politique Communautaire de Santé » les délégués suivants :

. délégué titulaire : Pascal BRULE . délégué suppléant : Joël BONNET

41 – ENTRETIEN DU SITE DE LACLOTTE POUR LA CEREMONIE DE COMMEMORATION ANNUELLE DU 7 JUIN – CONVENTION

A l'unanimité, le C.M., approuve la convention à conclure avec Monsieur Christian MEZERGUES et Madame Michelle GRAS épouse MEZERGUES, propriétaires des parcelles cadastrées section A n° 167, 175, 176 et 184 (implantation des stèles) et n° 178, 309 et 320 (chemin privé de Laclotte) pour l'entretien du site de Laclotte pour la cérémonie annuelle de la tragédie dudit site.

PLAN LUMIERE DE L'AGGLOMERATION

Le Maire informe le C.M. du dispositif « plan lumière » sur le territoire de l'Agglomération d'Agen (AA) et des actions à mener sur les Communes, exemple éteindre l'éclairage public entre minuit et 5 heures du matin. Cela permettrait la réalisation d'économies d'énergies et financières importantes pour l'AA. Le Maire propose au C.M. que cette question soit partagée avec les castelfondais(es) lors des réunions de quartiers prévues en octobre prochain.

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

La CDAC s'est réunie dernièrement pour se prononcer sur le projet de construction d'un magasin de bricolage « BRICO-CASH » sur la Commune de CASTELCULIER. Un avis favorable a été rendu pour ce projet.

BILAN DU PREMIER CHANTIER CITOYEN

Lors de la première semaine des vacances scolaires de printemps, 8 jeunes ont participé à la première session des chantiers citoyens de la Commune de CASTELCULIER (deux autres sessions sont à venir cet été), ayant pour but l'amélioration des conditions d'accueil à la bibliothèque. Le matin les jeunes confectionnaient du mobilier extérieur pour l'aménagement de la bibliothèque (bancs et table basse en palettes, jardinières...) et l'après midi des activités diverses leurs étaient proposées (visite compagnons des métiers du bâtiment, escape game, terra aventura...). Ce chantier citoyen a été une véritable réussite, les jeunes présents souhaitent renouveler l'expérience! Le Maire propose qu'à la fin des trois sessions de chantiers citoyens une réception soit organisée pour ces jeunes.

ASSOCIATION SPEED CLASSIC LE CLUB

Cette association à but non lucratif souhaite organiser, tous les 3^{ème} dimanche du mois de 10h00 à 12h00, au garage Speed Classic, dans la Zone Industrielle Jean-Malèze, un rassemblement de voitures de caractères, pour tous les amateurs de ce type de véhicules. Le Maire explique qu'en terme de sécurité une déviation peut être instaurée et que les entreprises et particuliers aux alentours ne voient pas d'inconvénient au déroulement de cet évènement mensuel.

FETE VOTIVE DE CASTELCULIER - 7 ET 8 AVRIL 2018

Evènement réussi, le défilé de chars organisé par l'Association des Parents d'Elèves (APE) a été très apprécié et était très bien encadré. La Présidente de l'APE fait part au Conseil que l'année prochaine un char pourrait être confectionné par des enfants castelfondais et défilerait à CASTELCULIER et LAYRAC, Commune qui a bien aidé l'APE pour l'organisation de ce défilé.

REPAS DES PLUS DE 65 ANS A LA SALLE DES FETES - 11 AVRIL 2018

Très bons retours sur cet évènement également, remerciements de la Présidente de l'association « Le Lion de Castelculier » pour le repas préparé par les services municipaux et pour le choix de l'animation.

BOURSE AUX DEPLIANTS - 5 AVRIL 2018

Manifestation annuelle départementale qui rassemble des professionnels du tourisme et où sont échangées des brochures touristiques. Cette année elle a eu lieu au complexe sportif de Castelculier et l'organisateur, ACTOUR 47, a constaté que la fréquentation était plus importante que les années passées.

SOUTIEN DE LA COMMUNE DE CASTELCULIER AU PROJET « TOUS EN SELLE »

Deux associations se sont associées pour récolter des fonds pour lutter contre la spondylarthrite ankylosante par le biais d'un périple à vélo allant de Toulouse à Paris. La Commune de Castelculier a soutenu ce projet, en mettant à la disposition du groupe à vélo (environ 25) la salle associative pour une nuitée du 14 au 15 avril 2018, en leur offrant la possibilité de prendre une douche au complexe sportif et en leur offrant un repas chaud confectionné par la boucherie BUSATO. Ils nous ont chaleureusement remerciés pour notre accueil.

ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTEE (ZAC) DE CARBOUNERES - ENT. TONON

A la demande de riverains, la Commune a souhaité réaliser une étude de bruit de l'entreprise TONON. Elle sera effectuée le 26 avril durant 24 h en veillant bien que les riverains soient présents et que l'entreprise ait des pics de pleine activité ce qui a été accepté par l'entreprise. Ensuite, le bureau d'étude acoustique remettra son rapport en proposant des préconisations qui puissent satisfaire les riverains et l'entreprise.

RAID 4 L TROPHY

Théo PRADAL et Maxime GALANO ont participé à ce raid et veulent remercier la Commune de CASTELCULIER et tous les sponsors en partageant cette expérience par la diffusion d'un petit film le vendredi 22 juin 2018 à 18h30. Le Maire propose que cette diffusion soit faite dans la salle du Conseil Municipal.

COMMISSION SANTE SECURITE SOCIAL

La journée de prévention est fixée pour l'année 2018 au samedi 22 septembre, et pour ce qui est de la journée octobre rose il s'agira du samedi 27 octobre 2018.

VISITE DE LA CENTRALE NUCLEAIRE DE GOLFECH

Elle s'effectuera pour les élus inscrits, le samedi 2 juin 2018, avec un départ de Castelculier planifié à 8 h 30.

POINT SUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA RD 813 EN BOULEVARD URBAIN – TRANCHE 2

Le Maire souhaite que les travaux démarrent en mai prochain pour respecter le planning. Il précise que l'arrêté attributif de l'aide de l'Etat au titre de la DETR ne saurait tarder. Egalement, le Maire indique qu'il est dans l'attente de la décision du Conseil Départemental (CD 47) de prendre en charge la totalité des travaux relevant de sa compétence car ce dernier proposait de ne pas financer la totalité de ses travaux, il manque une somme de 33 000 €. Un courrier a été envoyé à Monsieur le Président du CD 47 et copie à Monsieur Christian DEZALOS, Vice-Président de la Commission des Finances du CD 47, qui s'est saisi rapidement de cette affaire pour permettre le déblocage de cette situation, en espérant une décision favorable du CD 47.

AVENUE JEAN MONNET – PAVES SUR LA CHAUSSE

Les pavés présents sur la chaussée, devant la place de la Mairie s'affaissent, ce qui peut provoquer des incidents à plus ou moins long terme. Il a donc été demandé au Syndicat de Voirie Intercommunal d'Agen centre (SIVAC) si une étude pouvait être réalisée pour remplacer ces pavés par une chaussée classique. Ces travaux seraient pris en charge sur le budget du SIVAC. Le Cabinet AC2I a été mandaté par le SIVAC pour réaliser cette étude, et pour réétudier le schéma de circulation sur la place de la Mairie. Le Maire indique que lorsque ce cabinet aura fait une proposition de travaux à réaliser, il serait opportun de demander l'avis aux riverains de cette voie, et de planifier les travaux éventuellement début 2019 (de façon à causer le moins de gêne au niveau des commerces et des festivités estivales).

CEREMONIE DE COMMEMORATION DU 8 MAI

Le Maire rappelle qu'elle se déroulera à 12 h au monument aux morts de Saint-Amans

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Olivier GRIMA

Corinne BARTHE